Qui est vert ?

2021

Baromètre 2021 de la consommation d'électricité verte en France.

Préambule

Préambule

Cette année encore, la consommation volontaire d'électricité de sources renouvelables **continue de prendre de l'ampleur en Europe.** En France, nous observons la même tendance.

Derrière cette consommation, des particuliers certes, mais aussi de nombreux acteurs professionnels, privés comme publics, qui cherchent à **intégrer les énergies renouvelables dans leur modèle d'activité.** Bien que certaines entités n'hésitent pas à mettre en avant leurs efforts en faveur du développement durable, trop nombreuses sont celles qui n'osent pas encore s'engager ou communiquer sur cette démarche vertueuse lorsqu'elles ont franchi le pas.

La France joue un rôle majeur sur la transition énergétique du réseau électrique européen.

Dans le même temps, **les énergies renouvelables peinent encore à se développer efficacement** face aux énergies fossiles, faute de compétitivité, et restent fortement tributaires des politiques nationales de subventions qui s'avèrent être sous optimales et soumises aux aléas politiques des États qui les mettent en place. Pourtant, la démarche volontaire de consommation d'électricité renouvelable progresse, jusqu'à voir aboutir de l'investissement dans de nouveaux moyens de production (notamment aux Pays-Bas de manière massive) **sans aucune subvention de l'Etat.**

De son côté, la France est à la traîne. Son faible taux de consommation volontaire d'électricité de sources renouvelables lui procure **une forte capacité d'exportation de Garanties d'Origine.** Ce flux sortant a comme conséquence directe d'inonder le marché européen et de supprimer les signaux d'investissement nécessaires au développement des énergies renouvelables. L'effet néfaste du marché français sur l'Europe s'est d'autant plus accentué depuis la mise aux enchères des Garanties d'Origine par l'État en 2019.

Le marché des Garanties d'Origine se base sur le volontariat et nécessite donc d'être soutenu **par une pédagogie partageant ses valeurs**. Le but de ce rapport est de mettre en lumière les efforts réalisés par les personnes, les entreprises et les collectivités de notre pays.

Le mot du Directeur

Jean-Damien Dumas
Directeur Opérationnel
de QuiEstVert

Les consommateurs d'électricité issue de sources renouvelables sont difficilement identifiables. En 2019, **70% des Français se disaient favorables à la souscription d'une offre d'électricité verte[1].** Ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à manifester leur volonté de participer activement à la transition énergétique[2].

Pourtant, seuls 10,9% de la consommation d'électricité française étaient volontairement de sources renouvelables[3].

Cette année encore, QuiEstVert a consulté, compilé et décortiqué les informations publiques fournies par les collectivités et entreprises présentes sur le sol français, afin de recenser celles qui ont fait le choix de consommer une électricité de sources renouvelables.

70%

des Français sont favorables à la souscription d'une offre d'électricité verte.

L'objectif est de mettre en lumière leur démarche et d'encourager de nouvelles entités à leur emboiter le pas. Nous espérons que la visibilité apportée par ce baromètre 2021 incitera à davantage de transparence et de clarté quant aux informations divulguées ainsi qu'à l'envie de partager sur cette démarche vertueuse.

La mission de l'association QuiEstVert est de promouvoir la consommation volontaire d'électricité de sources renouvelables.

1 Baromètre du Médiateur National de l'Energie pour l'année 2019.
2 CRE, Le fonctionnement des marchés de détail français de l'électricité et du gaz naturel - 2018-2019.
3 AIB, Mix résiduel Européen de 2019.

Sommaire

Sommaire

01 **Un réseau électrique européen et émetteur de CO2.** 05

UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE UNIQUE PARTAGÉ SOLIDAIREMENT. 06

LE CHOIX DU CONSOMMATEUR GRÂCE AUX OUTILS CONTRACTUELS. 08

02 **Consommer volontairement de l'électricité verte contribue à la transition énergétique européenne.** 09

LA FRANCE TOUJOURS AU BAN DE L'EUROPE, MALGRÉ SA PROGRESSION. 11

LES ENGAGEMENTS EN EUROPE ET LEURS IMPACTS CONCRETS. 15

03 **La consommation d'électricité verte par les entreprises en France.** 17

ÉVOLUTION À LA HAUSSE DE L'UTILISATION DES GARANTIES D'ORIGINE. 18

QUI CONSOMME VERT EN FRANCE ? 18

31 ENTREPRISES DU SECTEUR INDUSTRIEL CONSOMMENT DE L'ÉLECTRICITÉ VERTE. 21

70 ENTREPRISES DE SERVICES ET DE LA GRANDE DISTRIBUTION CONSOMMENT DE L'ÉLECTRICITÉ VERTE. 23

169 COLLECTIVITÉS ET SERVICES DE L'ÉTAT RÉPERTORIÉS. 24

LES ENTREPRISES DONT ON PRÉSUME UNE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ VERTE EN FRANCE. 26

04 **Comprendre et développer la consommation d'électricité verte en France.** 27

L'APPEL DE QUIESTVERT. 30

Le baromètre en infographie 32

Un réseau électrique européen

01

Un réseau électrique européen et émetteur de CO_2.

UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE UNIQUE PARTAGÉ SOLIDAIREMENT.

L'électricité soutirée par le consommateur final est issue d'un **réseau unique partagé par tous.** C'est probablement l'une des plus belles réussites de politique de solidarité dans notre pays, ainsi qu'à l'échelle européenne. Elle permet au plus grand nombre d'accéder à cette source d'énergie devenue essentielle dans notre vie de tous les jours, et ce, sans supporter individuellement des coûts d'infrastructures exorbitants. **La politique d'interconnexion entre les pays européens joue un rôle crucial dans l'optimisation des moyens de production** et est un socle pour une intégration massive des énergies renouvelables.

Parallèlement à la construction d'un réseau électrique européen, les États membres ont réussi à progresser ensemble dans l'élaboration d'un marché unique. Ce marché offre la possibilité aux consommateurs de choisir la commercialisation d'électricité qui leur semble la plus performante et de **choisir la source d'énergie qu'ils souhaitent soutenir en traçant légalement leur consommation** vers des moyens de production vertueux d'un point de vue environnemental. Grâce aux compteurs électriques, des mesures aux points d'injection et de soutirage sont réalisées afin de numéroter chaque MWh injecté et de l'attribuer à un consommateur via une Garantie d'Origine. La traçabilité est donc possible et même facile !

Grâce à cette traçabilité, le consommateur peut agir face à l'enjeu environnemental lié à l'électricité. **La production d'électricité a été responsable en 2018 de 33% des émissions européennes de CO2** liées à la combustion d'énergie, selon le rapport de l'Agence Internationale de l'énergie (AIE)[4].

Le GIEC[5] confirme que l'électricité et la production de chaleur sont la principale source d'émissions de tous gaz à effet de serre confondus.

4 I4CE et Ministère de la Transition Ecologique, Chiffres clés du climat - France, Europe et Monde - Édition 2021.

5 GIEC, Rapport de synthèse sur les changements climatiques.

Depuis, il a été constaté qu'elles sont aussi responsables de la plus grande augmentation d'émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le monde. **C'est donc le premier poste sur lequel tout consommateur doit agir pour combattre le dérèglement climatique.**

33%

des émissions européennes de CO2 liées à la combustion d'énergie en 2018 sont dues à la production d'électricité.

LE CHOIX DU CONSOMMATEUR GRÂCE AUX OUTILS CONTRACTUELS.

Le consommateur peut légalement choisir l'entreprise qui lui commercialise l'accès au réseau électrique et l'origine de l'électricité qu'il souhaite acheter. Ces deux options découlent de la création de deux outils contractuels : **la Responsabilité d'Équilibre** (RE) et **la Garantie d'Origine** (GO). Cette dernière valorise la qualité environnementale des moyens de production utilisés pour remplir la première mission.

Les Garanties d'Origine (GO) sont en l'Europe **l'unique preuve légale** que l'électricité a été produite à partir de sources renouvelables (hydraulique, solaire, éolienne, biomasse, géothermique). **Une GO achetée, c'est 1 MWh d'électricité renouvelable produit et injecté dans le réseau.**

Pour un consommateur, l'obtention de GO permet de **réduire son empreinte carbone** (moins d'émissions de CO2)[6] liée à sa consommation électrique. En France, la consommation d'1 MWh d'électricité non couvert par une GO entraîne une empreinte de 53,28[7] kg de CO2 équivalent[8].

1 foyer français consomme en moyenne 4,6 MWh[9] d'électricité par an et émet 244,90 kg de CO2 équivalent.

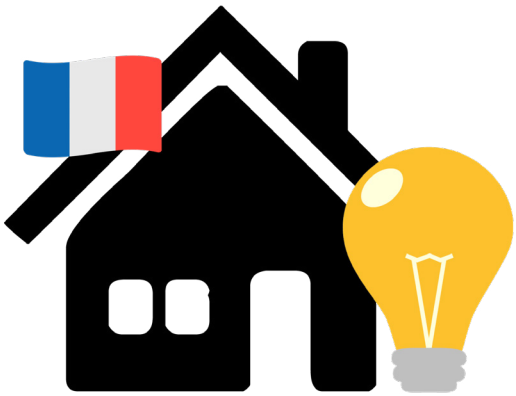

6 Selon, les critères retenus par le CDP : "Each GO is standardized as accounting for 1MWh of electricity allowing end-consumers to purchase the amount of GOs needed to help meet their Scope 2 carbon accounting goals". CDP Technical Note: Scope 2 emissions.

7 Facteur d'émission de l'ADEME, pris en compte pour calculer les émissions liées au mix résiduel de l'AIB (Association of Issuing Bodies). Voir notre méthodologie.

8 Selon le calcul de l'Association of Issuing Bodies (AIB).

9 Selon les données de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE).

Consommer volontairement de l'électricité

02

Consommer volontairement de l'électricité verte contribue à la transition énergétique européenne.

En faisant le choix d'utiliser de l'électricité de sources renouvelables, le consommateur agit directement pour la transition énergétique. En effet, **en affichant sa préférence pour les énergies renouvelables, il incite au développement de celles-ci.**

Plus le nombre de consommateurs d'électricité renouvelable augmente, plus la Garantie d'Origine prend de la valeur, ce qui crée un signal d'investissement fort pour les producteurs.

Ce choix est un levier puissant d'incitation à investir, **si et seulement s'il est réalisé à grande échelle.** Le mécanisme permet un développement durable des énergies renouvelables dans la mesure où les investissements se font grâce à une demande atomisée et volontaire. Ces investissements dans les moyens de production renouvelables ont donc plus de chance d'être réalisés avec un souci d'efficacité économique, dont celui d'investir dans les bonnes régions d'Europe avec les bonnes technologies. Par exemple, en développant le solaire dans le Sud de l'Europe ou l'éolien en mer sur les côtes Baltiques où le vent souffle avec force. **Une demande volontaire et atomisée permet d'apporter de la stabilité à une industrie encore trop tributaire de subventions publiques soumises aux aléas politiques.**

Enfin, la consommation volontaire est gage d'acceptabilité et permet aux politiques contraignantes de se focaliser sur les mesures ne pouvant pas faire appel aux marchés volontaires.

LA FRANCE TOUJOURS AU BAN DE L'EUROPE, MALGRÉ SA PROGRESSION.

En Europe, la demande d'électricité d'origine renouvelable augmente année après année. Le volume d'utilisation de Garanties d'Origine (GO) illustre clairement la consommation d'électricité renouvelable.

Évolution de la consommation volontaire d'électricité verte en Europe. Estimation pour l'année 2019.

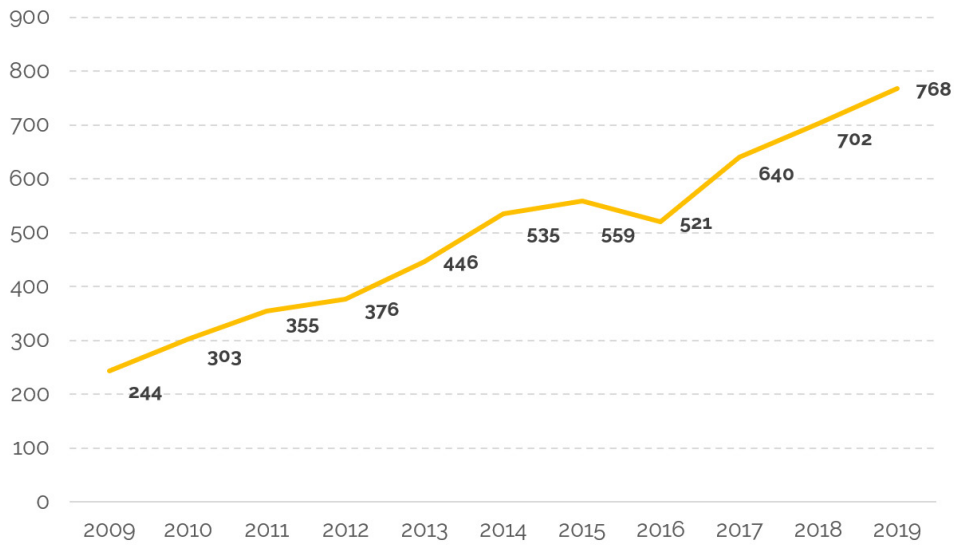

Source : Grexel, AIB - Utilisation des GO en Europe exprimée en TWh.

La France figure en queue du peloton européen. Il existe un écart considérable entre la consommation d'électricité verte française et celle d'autres pays. **Le taux de consommation volontaire d'électricité verte en France était de 10,9% en 2019** (contre 7,4% en 2018)**, alors que la moyenne européenne est de 26%**[10]**.**

10,9%

c'est le taux de consommation volontaire d'électricité verte en France.

10 Il s'agit ici de l'espace Économique Européen intégrant l'Union Européenne, la Norvège et l'Islande. La Suisse est également comptée.

Ce taux peut atteindre des sommets dans d'autres pays, notamment au Luxembourg, qui affiche un taux de consommation volontaire d'électricité verte de 90,6%. En Allemagne, ce taux a atteint les 18% et, si l'on ajoute les volumes de l'EEG automatiquement redistribués aux consommateurs payant l'EEG, il est même de 58%[11].

Classement européen du taux de consommation d'électricité verte.

AT	Autriche	98,04%
LU	Luxembourg	90,60%
IE	Irlande	88,67%
SE	Suède	86,09%
CH	Suisse	83,98%
BE	Belgique	38,98%
NL	Pays-Bas	47,18%
LT	Lituanie	38,80%
GB	Royaume Uni	37,91%
HR	Croatie	29,78%
FI	Finlande	28,29%
ES	Espagne	27,75%
NO	Norvège	20,39%
DK	Danemark	18,79%
DE	Allemagne	18,04%
IT	Italie	16,65%

IS	Islande	15,62%
SI	Slovénie	12,50%
FR	France	10,90%
SK	Slovaquie	5,79%
EE	Estonie	4,91%
GR	Grèce	4,60%
RS	Serbie	4,37%
PT	Portugal	4,08%
HU	Hongrie	3,52%
PL	Pologne	2,84%
CZ	Rép. Tchèque	1,88%
LV	Lettonie	0,93%
RO	Roumanie	0,38%
BG	Bulgarie	0,09%
CY	Chypre	0,00%
MT	Malte	0,00%

Source : AIB, European Residual Mixes, 2019[12]

11 Ce taux de consommation volontaire intègre les volumes de GO financés par l'EEG - Erneuerbare Energien Gesetz – équivalent aux subventions étatiques françaises : tarifs de rachat et compléments de rémunération, soit près de 201 TWh supplémentaire en 2019.
12 Mix résiduel Européen de l'AIB.

Il est également important de noter **l'écart considérable** entre la part occupée par la France dans la consommation totale d'électricité en Europe et celle occupée dans la consommation d'électricité verte. Cet écart illustre l'impact que pourrait avoir notre pays s'il augmentait son taux de consommation verte.

Comparaison entre la part occupée par la France dans la consommation totale d'électricité en Europe et celle occupée dans la consommation d'électricité verte (2019).

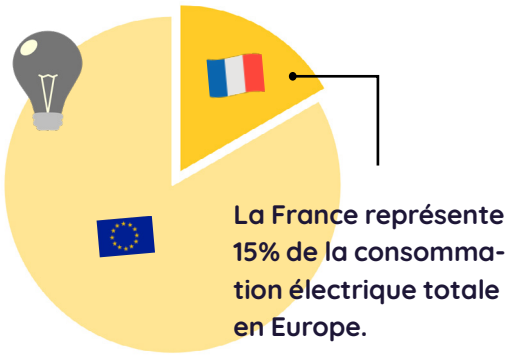

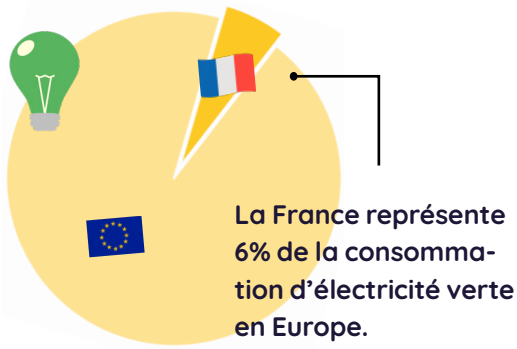

Enfin, notons **qu'en France, il y a moins d'électricité d'origine renouvelable consommée que produite.** Cela signifie que nous sommes avant tout exportateurs de GO, car la démarche de consommation d'électricité verte est davantage plébiscitée dans d'autres pays européens.

Selon EEX (ex Powernext, le teneur de registre des GO en France), **77,4 TWh de GO ont été émis** pour la production d'électricité de 2019, dont 34,9 TWh ont été exportés (soit près de 45%). Dans le même temps, la France a **utilisé 48,5 TWh de GO,** dont 13,9 TWh[13] ont été importés et issus de la production électrique d'autres pays[14]. Cette année-là, la France a donc effectué des exportations nettes de GO à hauteur de **21 TWh, à destination d'autres pays d'Europe.**

La France produit de l'électricité d'origine renouvelable qui profite en grande partie à ses voisins.

13 GO 2019 totales annulées : GO françaises utilisées pour la consommation volontaire d'électricité verte en France (source EEX).

14 EEX, registre des Garanties d'Origine.

Notons que EDF a émis à elle seule **31,2 TWh de GO en 2019, dont 16,5 TWh ont été exportés** vers d'autres pays d'Europe et n'ont pas profité à la France.

En appliquant les facteurs d'émissions calculés par l'AIB, nous observons que **les exportations de GO françaises dégradent significativement le mix énergétique français.** En effet, pour chaque GO française exportée, le mix énergétique français récupère en échange un MWh issu du mix résiduel européen, fortement carboné. Selon la norme du GHG Protocol en scope 2, une GO renouvelable est égale à 0 g de CO2 émis par MWh consommé.

Ainsi, nos exportations nettes de GO (21 TWh) dégradent notre mix électrique national de 7,8 millions de tonnes de CO2[15] équivalent.

Si une GO est exportée hors de France, notre pays reçoit en contrepartie une émission de **375,75 kg d'eq CO2 pour le MWh correspondant.** Même s'il ne prend pas en compte l'analyse cycle de vie des énergies, ce calcul est révélateur de l'impact du commerce des Garanties d'Origine.

Cette situation est une des conséquences directes **du manque de maturité et d'alerte des consommateurs français** et des organismes qui les informent.

15 EEX, registre des Garanties d'Origine.

LES ENGAGEMENTS EN EUROPE ET LEURS IMPACTS CONCRETS.

Il existe des pays en Europe où la consommation volontaire d'électricité verte permet un développement efficace et durable des énergies renouvelables. L'exemple des Pays-Bas est édifiant. Beaucoup d'entreprises y utilisent des Garanties d'Origine, notamment Nederlandse Spoorwegen, la compagnie de transport ferroviaire qui s'est engagée à consommer 100% d'électricité provenant d'éoliennes néerlandaises[16]. Un tel engagement en France dans le secteur ferroviaire aurait pour conséquence d'ajouter 9 TWh d'utilisation annuelle de GO, et impacterait significativement tout le marché européen. **Aux Pays-Bas, le réseau électrique lui-même couvre sa consommation d'électricité avec des GO[17].**

Cela a dynamisé le marché des GO néerlandaises et engendré des investissements dans des projets d'éoliennes financés sans recourir à des subventions publiques.

Entre 2017 et 2020, le développement de nouveaux moyens de production néerlandais[18] a été possible grâce **au prix cumulé des deux outils de marché** disponibles pour valoriser la production d'électricité : la **Responsabilité d'équilibre** et les **Garanties d'Origine**. Le prix de ces dernières, suffisamment élevé (entre 3€ et 7,50€ sur cette période aux Pays-Bas, contre 0,30€ à 2,50€ en France), aura ainsi permis le lancement et le financement à long terme de trois parcs éoliens offshore de 700 MW de puissance, sans aucune subvention du gouvernement néerlandais.

Pour que la Garantie d'Origine affiche un prix suffisamment attrayant pour l'investisseur, **il est nécessaire que la demande soit plus forte que l'offre.** Avec une consommation nationale de 47,18%, les Pays-Bas ont atteint ce seuil et ainsi lancé le cercle vertueux du financement des énergies renouvelables par la consommation.

16 NS Sustainability.
17 TenneT Company.
18 Offshore wind energy ; Government of the Netherlands.

D'autres pays commencent à financer des moyens de production renouvelables grâce au cumul de la valeur de la Responsabilité d'Équilibre et de la Garantie d'Origine. **C'est le cas aujourd'hui en Espagne avec le fort développement de la filière solaire.**

Cette situation, qui permettrait un financement efficient et durable des énergies renouvelables, peut être aussi atteinte en France, mais à condition que les grands groupes (publics et privés) ainsi que les collectivités **s'engagent massivement à consommer une électricité d'origine renouvelable.** Or, la demande en électricité verte telle qu'elle est aujourd'hui, n'est pas siffusante pour coller aux ambitions collectives[19]. Pour cette raison - et l'un des derniers rapports de la CRE (Commission de Régulation de l'énergie) le résume très bien :

« Les GO et les offres vertes ne permettent pas, à ce jour, de financer à elles seules la transition énergétique. »

Notons cependant que plus la demande en électricité verte (donc en GO) augmentera, plus nous tendrons vers le financement de nouveaux **moyens de production renouvelables non subventionnés.** Tout comme la CRE, nous estimons qu'il s'agit donc là d'**un enjeu central** pour le développement des énergies renouvelables.

Il apparaît enfin que la contribution de la France à la transition énergétique du réseau électrique européen consiste en priorité de permettre au marché de **créer des signaux d'investissement,** avant de vouloir financer des projets dans les énergies renouvelables par financement public. Cela aurait comme conséquence de **prioriser les énergies renouvelables** au détriment des énergies fossiles européennes plutôt que de fermer des centrales nucléaires françaises qui émettent peu de gaz à effet de serre.

19 CRE, Le fonctionnement des marchés de détail français de l'électricité et du gaz naturel - Rapport 2018-2019.

La consomm
d'électricité
verte

03

La consommation d'électricité verte par les entreprises en France.

ÉVOLUTION À LA HAUSSE DE L'UTILISATION DES GARANTIES D'ORIGINE.

En 2019, **10,9% de la consommation française d'électricité était d'origine renouvelable,** ce qui représente un volume de Garanties d'Origine de **48,5 TWh**[20] selon EEX, le teneur de registre mandaté par l'État (ex Powernext), soit une augmentation de près de 6,5 TWh en un an[21].

10,9%

de la consommation française d'électricité est d'origine renouvelable.

QUI CONSOMME VERT EN FRANCE ?

Après trois mois de recherche, **539 grandes entreprises et collectivités** ont été recensées par QuiEstVert. Celles-ci affichent une consommation annuelle totale de 188,11 TWh, **soit environ 40%** de la consommation d'électricité totale en France.

539

entités recensées par QuiEstVert.

Ces grandes entreprises ont été regroupées en 3 catégories :

- **INDUSTRIE**, production de biens et services associés.
- **GRANDE DISTRIBUTION ET SERVICES**, vente de gros et de détail de tout type de marchandises.
- **COLLECTIVITÉS ET SERVICES DE L'ÉTAT**, grandes villes et organisations étatiques.

20 EEX publishes the French residual mix for 2019.

21 Powernext publie le mix résiduel français pour 2018.

Parmi ces entités, **138 consomment de l'électricité d'origine renouvelable** (soit 38 de plus par rapport à l'année précédente) et **110 ont atteint 100% de consommation d'électricité verte** (soit 36 de plus par rapport à l'étude de 2019).

138

entités consomment de l'électricité verte.

La consommation d'électricité verte cumulée de ces 138 entités est ainsi estimée à 17,30 TWh. Cet échantillon représente **41% de la consommation volontaire d'électricité verte en France** en 2019, qui était de 41,6 TWh selon EEX. En appliquant le facteur d'émission de GES estimé avec les données de l'AIB[22] et le facteur d'émission de la base carbone de l'ADEME, ce volume d'électricité verte consommé permet **une réduction cumulée de 921 mille tonnes de CO2 équivalent** dans les bilans scope 2 et scope 3 de ces organisations selon les normes du GHG Protocol[23].

110

ont atteint 100% de consommation d'électricité verte.

22 Selon l'ADEME, « le facteur d'émissions est utilisé pour transformer une donnée d'activité physique en une quantité d'émissions de GES ». L'ADEME propose un facteur national, mais au regard de l'interconnexion des réseaux et de notre interdépendance à l'égard de nos voisins européens, nous préférons utiliser un facteur d'émission européen, plus représentatif de la réalité des données que vous trouverez au sein du rapport annuel de l'AIB.

23 Le scope 2 consiste à évaluer l'empreinte carbone liée à l'utilisation directe d'énergie secondaire (électricité, chaleur).

Les volumes d'électricité verte consommée par les organisations étudiées.

ADMINISTRATIONS

	Nombre d'entités répertoriées	Consommation d'électricité (TWh)	Entités qui consomment de l'électricité verte	Consommation d'électricité (TWh)	CO2 évité en tonnes équivalent
Ville	41	1,71	13	0,71	37 629,05
Région	13	4,44	2	0,21	10 922,11
Département	96	3,16	10	0,37	19 872,90
Ministère	10	1,15	3	0,49	25 935,54
Etablissement public	**9**	0,21	**9**	0,21	11 188,50
Total administrations	**169**	**10,67**	**37**	**1,98**	**105 548,10**

ENTREPRISES

	Nombre d'entités répertoriées	Consommation d'électricité (TWh)	Entités qui consomment de l'électricité verte	Consommation d'électricité (TWh)	CO2 évité en tonnes équivalent
Grande distribution	64	17,36	14	1,78	94 835,11
Industrie	186	127,80	31	6,43	342 333,95
Services	120	32,27	56	7,11	378 881,60
Total entreprises	**370**	**177,44**	**101**	**15,32**	**816 050,66**

Total administrations + entreprises	**539**	**188,11**	**138**	**17,30**	**921 598,76**

31 ENTREPRISES DU SECTEUR INDUSTRIEL CONSOMMENT DE L'ÉLECTRICITÉ VERTE.

Sur 186 entreprises étudiées, **31 consomment de l'électricité verte** et 24 ont atteint 100% de consommation. Avec 127,8 TWh de consommation électrique, les entreprises industrielles sont à l'origine de 67,9% du volume total d'électricité consommée dans notre étude. En revanche, avec seulement 31 entreprises engagées (pour une consommation de 6,4 TWh), le secteur ne représente **que 37,2% du volume d'électricité d'origine renouvelable consommé dans l'étude.**

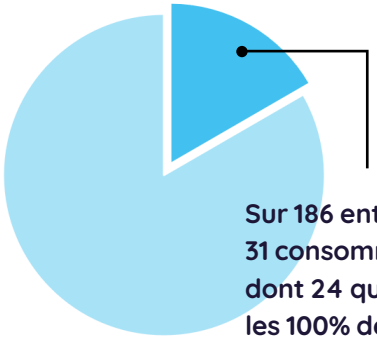

Sur 186 entreprises, 31 consomment vert, dont 24 qui ont atteint les 100% de consommation.

Ces entreprises sont de grands groupes qui s'engagent dans une démarche de consommation responsable d'énergie, en optant pour des sources renouvelables, soit en raison de la notoriété de leurs marques auprès du grand public, soit pour répondre à des attentes de leurs clients BtoB qui surveillent l'impact environnemental de leur chaîne de valeur.

C'est notamment le cas de **Biogen**, pour qui le passage à la consommation d'électricité verte représente une réelle valeur ajoutée et qui en a fait un avantage compétitif face à la concurrence.

« Ce n'est pas seulement la bonne chose à faire : cela ajoute de la valeur à notre entreprise et stimule l'innovation dans nos produits et opérations ».

Johanna C. Jobin
Directrice santé et sécurité environnementale dans le monde et durabilité chez Biogen (2020).

Les 24 entreprises industrielles utilisant 100% d'électricité en France.

- Air Product
- Bel Group
- BIC
- Biogen
- Chanel
- Coca-Cola France
- Eau de Paris
- Eau de Toulouse Métropole
- Groupe l'Occitane
- Groupe Rocher
- Hermès Paris
- Kronenbourg
- Laboratoires Expanscience
- LVMH
- Metafensch
- Michelin
- Orangina Suntory
- Procter & Gamble France
- Signify
- Sphère Group
- Steelcase
- Toyota France
- Unilever France
- Vestas France

La démarche de consommation d'électricité verte s'inscrit dans la politique RSE des entreprises. A titre d'exemple, le **Groupe Rocher** consomme de l'électricité d'origine renouvelable depuis 2017.

« Nous souhaitons poursuivre et accroître notre démarche éco-responsable. La volonté du groupe, de manière générale, est d'augmenter la part d'énergies renouvelables dans notre consommation. »

Charlotte Leprince
Category manager énergies pour le Groupe Rocher (2018).

70 ENTREPRISES DE SERVICES ET DE LA GRANDE DISTRIBUTION CONSOMMENT DE L'ÉLECTRICITÉ VERTE.

Sur 184 entreprises étudiées, **70 consomment de l'électricité verte** et 53 se sont engagées à consommer une électricité 100% d'origine renouvelable. Avec 49,6 TWh de consommation électrique, les entreprises de services et de la grande distribution ne représentent que 26% du volume total d'électricité consommé dans notre étude. En revanche, les 53 entreprises 100% vertes identifiées représentent à elles seules **51,4% (8,9 TWh) du volume total d'électricité verte répertorié dans l'étude.**

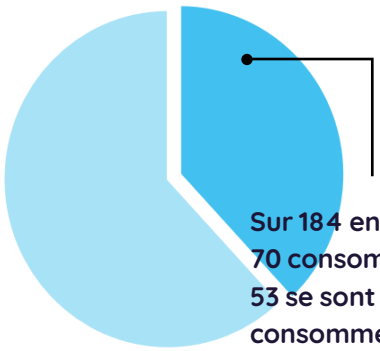

Sur 184 entreprises, 70 consomment vert et 53 se sont engagées à consommer une électricité 100% d'origine renouvelable.

Les 10 plus grosses entreprises de services ou de distribution consommatrices d'électricité 100% verte.

« Maisons du Monde a choisi d'acheter de l'électricité verte depuis 2016.

Ce sont déjà plus de 95% de nos magasins qui sont aujourd'hui alimentés en électricité renouvelable par nos contrats d'achats avec nos fournisseurs d'électricité. Nous visons les 100% de consommation d'ici à 2024. »

Margaux Plantive-Triger
Chef de Projet Environnement, Énergie, Déchets, Maisons du Monde (2021).

169 COLLECTIVITÉS ET SERVICES DE L'ÉTAT RÉPERTORIÉS.

Sur 169 entités recensées, **37 consomment de l'électricité verte.** Ces 169 entités affichent une consommation électrique globale et annuelle de 10,7 TWh. Seulement 38 d'entre elles consomment de l'électricité verte, pour un volume d'environ 1,9 TWh, **soit 11,5% du volume total d'électricité verte consommé** par l'ensemble des entités étudiées dans notre étude.

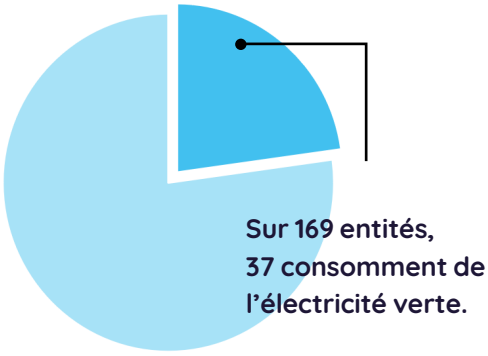

Parmi les grandes villes françaises répertoriées figurent Paris, Nice, Lyon, Bordeaux, Lille ou encore Rennes et Grenoble. Ces villes sélectionnent des fournisseurs qui accompagnent leurs offres de Garanties d'Origine émanant de producteurs d'électricité qui respectent un certain nombre de critères environnementaux.

Top 3 des villes consommant 100% d'électricité verte (par volume consommé).

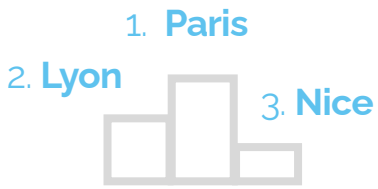

Depuis 2018, **la ville de Lyon** consomme 100% d'électricité verte. Par ailleurs, la part d'énergies renouvelables de l'ensemble des énergies consommées par la ville (gaz, réseau de chaleur, etc.) est passée de 21 % à plus de 30 % de la consommation annuelle de la collectivité.

Parmi le top 10 des plus grandes villes de France (par population), seules 5 consomment 100% d'électricité verte.

Les collectivités qui s'engagent envoient donc **un signal fort à la société civile.** Elles contribuent à ce que des valeurs s'ancrent solidement parmi les citoyens et que la démarche de consommation volontaire d'électricité verte, soit connue et plébiscitée par la population française, afin de soutenir la transition énergétique globale.

Les établissements publics et Ministères français qui consomment de l'électricité verte.

CNRS
INSEE
Institut géographique national
Institut national de l'audiovisuel
L'abbaye du Mont St Michel
ADEME
Météo France
Ministère de la Transition Ecologique
Ministère de l'Education Nationale
Ministère de l'Economie et des Finances
Sciences Po
Sorbonne Université

L'État français affiche son engagement pour la transition énergétique en signant **des contrats de fourniture d'électricité verte pour certains établissements publics et ministères.** Ainsi, pour la période 2020 – 2023, la Direction d'Achat de l'État[24] a signé un contrat d'approvisionnement en électricité verte pour certains établissements publics et certains ministères. On y retrouve entre autres les sites du Ministère de l'économie et des Finances, du Ministère de la Transition écologique et Solidaire, de Météo France et du CNRS.

24 Site Hydroption.

LES ENTREPRISES DONT ON PRÉSUME UNE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ VERTE EN FRANCE.

En marge de toutes les entités qui ont été répertoriées, 30 entreprises ont été identifiées comme probablement consommatrices d'électricité verte en France. **Cette présomption découle de la communication autour de cet engagement** à l'échelle mondiale de la part du groupe en question, sans que les chiffres détaillés concernant la France aient pu être obtenus. Ces entreprises représenteraient ainsi

26,3 TWh de consommation électrique en France, dont une part d'électricité verte estimée à

34,6%

30

entreprises qui consomment probablement vert.

Ce constat confirme et illustre bien le manque de transparence de la part de ces acteurs en matière de démarche environnementale. Une communication insuffisante sur ce sujet qui, s'il était plus précis et mis en valeur, pourrait inciter d'autres entreprises à **afficher clairement leur consommation l'électricité de sources renouvelables, ou mieux, à franchir ce pas** et agir en faveur de la transition énergétique.

A noter que ces entreprises dont la consommation est présumée n'ont pas été comptabilisées dans les chiffres présentés dans cette étude.

Comprendre
et développ
la consomm

04

Comprendre et développer la consommation d'électricité verte en France.

Les entreprises et les collectivités jouent un rôle déterminant dans le développement des énergies renouvelables, à la fois en France et en Europe.

En premier lieu grâce **aux volumes importants** d'électricité que ces entités consomment.

Plus l'utilisation de Garanties d'Origine est importante, plus on alimente un mécanisme d'autofinancement de nouveaux moyens de production qui, à terme, pourront se passer d'interventions et de subventions étatiques.

Deuxièmement **ces entités ont de l'influence dans la société.** Elles peuvent ainsi répondre aux attentes des consommateurs français qui sont de plus en plus nombreux à leur demander de la transparence et des engagements en faveur de l'environnement. En affichant clairement leur démarche de consommation d'électricité d'origine renouvelable – et de par leur image et leur rayonnement, elles génèrent **un cercle vertueux,** bien souvent auprès de leurs clients, de leurs parties prenantes voire même de leurs concurrents.

Il ressort de cette étude que **le taux de consommation volontaire d'électricité verte en France reste bas** et que les entreprises communiquent peu sur cet engagement en faveur de la transition énergétique.

Une première explication à cette tendance, que nous avions déjà évoquée dans la dernière édition du baromètre, est **l'ouverture tardive à la concurrence du secteur de l'électricité.** Il aura fallu attendre le 1er janvier 2016 pour mettre fin aux tarifs réglementés dits « tarifs verts » et « tarifs jaunes »[25].

Le jeu de la concurrence n'a pas encore suffisamment permis aux acteurs du marché de promouvoir efficacement la consommation d'électricité verte auprès des consommateurs.

Un autre phénomène bien palpable qui explique la faible consommation d'électricité d'origine renouvelable dans notre pays, **celui de l'accusation de « greenwashing »** (écoblanchiment en français : pratique qui consiste à se construire une image écologique trompeuse). En effet, nombreuses sont les entreprises qui consomment de l'électricité verte, mais qui ne communiquent pas sur leur démarche par peur d'être accusées à tort par des médias, ONG, consommateurs ou associations de consommateurs de faire du greenwashing. Cette situation est catastrophique au vu de l'importance de la consommation électrique de la France sur le marché européen (15% à elle seule de la consommation européenne totale) et de son faible taux de consommation d'électricité verte (10,9%).

La France constitue donc un potentiel inexploité à ce jour qui pourrait être en partie pallié si de nouvelles grandes entités sautaient le pas de la consommation d'électricité d'origine renouvelable.

Les grandes entités ont un rôle à jouer pour inverser la tendance.

Il est donc crucial que le consommateur final ait **accès à une information claire et précise** pour éclairer son choix de consommation et comprendre le rôle qu'il joue dans le développement des énergies renouvelables et, par extension, la transition énergétique européenne[26].

25 Définition de tarif réglementé sur le site de la CRE.

26 CRE, Le fonctionnement des marchés de détail français de l'électricité et du gaz naturel - Rapport 2018-2019.

L'APPEL DE QUIESTVERT.

Cette année encore, QuiEstVert souhaite lancer un appel aux entreprises et aux organismes censés soutenir la démarche de consommation d'électricité verte, tels que l'ADEME et le Médiateur National de l'Énergie, pour **davantage d'engagement et d'efforts de pédagogie,** afin d'informer correctement l'opinion publique et les décideurs. Cette démarche a du sens et un impact positif sur la transition énergétique.

Utilisé massivement à l'échelle européenne, le mécanisme des GO aura un impact puissant sur la transition énergétique.

Les entreprises et organismes qui soutiennent cette démarche doivent sensibiliser l'opinion publique sur cet impact.

Nous sommes également en phase avec la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), en estimant qu'il est primordial que les acteurs du marché (fournisseurs, investisseurs, décideurs), **apportent davantage de transparence** sur le fonctionnement du marché et les offres vertes. Ceci aurait un double avantage pour le consommateur final. Cela lui permettrait d'abord d'avoir à sa dis-

L'APPEL DE QUIESTVERT.

position **des contenus et outils facilitant sa compréhension** et son adoption des offres dites vertes. Plus de transparence permettrait aussi au consommateur de mieux cerner **l'utilité de sa consommation volontaire,** ainsi que le fonctionnement du financement des énergies renouvelables.

Le marché des Garanties d'Origine est jeune. Il faut accompagner son développement pour voir toute son utilité de traçabilité et de financement des énergies renouvelables. Lorsqu'il sera utilisé massivement à l'échelle européenne, **il permettra enfin aux consommateurs d'avoir un impact puissant sur la transition énergétique,** sur les émissions de CO2 et donc sur le changement climatique.

Le baromètre en infographie

Impact de notre consommation électrique.

245 kg de CO2

= émissions générées par **la consommation électrique d'1 foyer français** par an.

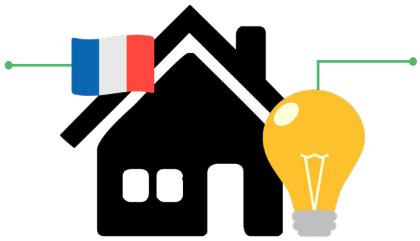

33%

des émissions européennes de CO2 sont dues à la **production d'électricité et de chaleur.**

La France consomme peu d'électricité verte...

70% **des Français favorables** à l'électricité verte...

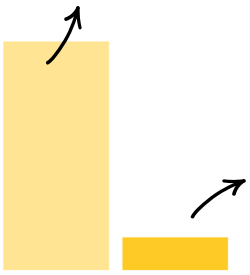

MAIS

10,9%

seulement de **consommation verte en France.**

26% de consommation moyenne d'électricité verte **en Europe.**

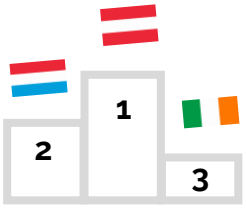

Et ralentit la transition énergétique européenne.

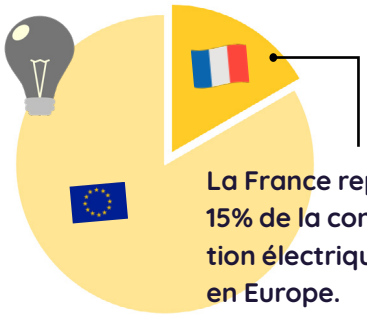

La France représente 15% de la consommation électrique totale en Europe.

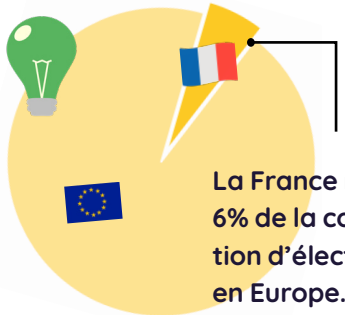

La France représente 6% de la consommation d'électricité verte en Europe.

Nous exportons nos Garanties d'Origine.

En 2019, la France a émis pour **77,4 TWh** de GO.

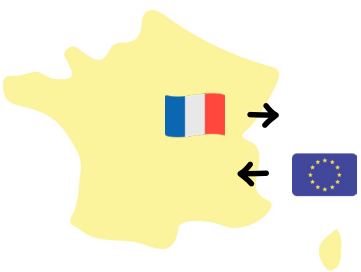

35 TWh ont été exportés.

14 TWh ont été importés.

48,5 TWh

c'est la quantité d'électricité verte que nous avons **consommée volontairement** en 2019.

Le baromètre en infographie

La consommation verte des entreprises en France.

539 entreprises et entités recensées par QuiEstVert.

138

consomment de **l'électricité verte** (+38% depuis 2018).

110

ont atteint **100%** de consommation verte (+49% depuis 2018).

Selon les secteurs d'activité...

Industries

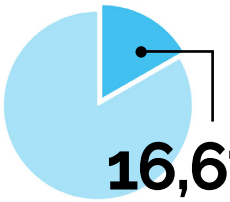

16,67%

consomment vert.

Sphère Group

Michelin

Laboratoires Expanscience

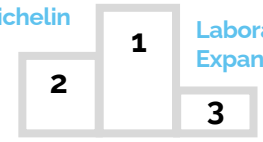

Grande distribution et services

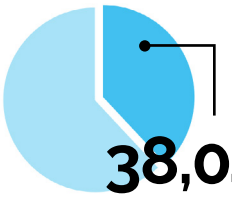

38,04%

consomment vert.

SNCF

Saur

La Poste

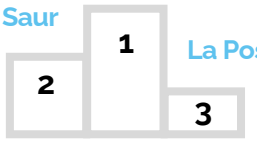

Collectivités et administrations

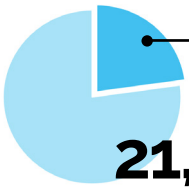

21,89%

consomment vert.

Paris

Lyon

Nice

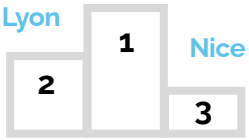

Des efforts restent à faire...

Engagement

et transparence de la part des entreprises qui **consomment totalement ou partiellement de l'électricité verte.**

Pédagogie

de la part **des organismes qui soutiennent la démarche** de consommation d'électricité verte.

Sources des données

Sources des données de l'étude

Les données sur la consommation d'électricité verte des entités répertoriées ont été constituées à partir d'informations publiques. Ces dernières sont disponibles sur :

- Le rapport annuel et document d'enregistrement des entreprises et collectivités ;
- Le rapport de développement durable des entreprises et collectivités ;
- Les sites internet des entreprises et collectivités.

Les informations sont aussi disponibles sur les sites internet de EEX (anciennement Powernext), l'Association of Issuing Bodies (AIB), RE100, RECs International, ENTSOE.

La liste complète des entreprises et collectivités utilisant de l'électricité verte selon cette étude est disponible sur le site de QuiEstVert sous la rubrique « Entreprises ».

Crédits photo

Note : tous les moyens de production renouvelables utilisés comme illustration de cette étude se situent en Europe. Photographies issues de Unsplash.

Photographes : Jan Kopřiva - Ferdinand Stohr - Dan Meyers
Andreas Gucklhorn - Quinten de Graaf - Dimitry Anikin
Karsten Wurth - Jaromir Kavan - Tom Podmore
Xavier L - Thomas Millot - Chris Robert - Dennis Kummer.

Baromètre 2021 de la consommation d'électricité verte en France.

QuiEstVert
Association à but non lucratif enregistrée à la préfecture de Lyon.
Numéro RNA W691100695.
38 Boulevard des Tchécoslovaques, 69007 Lyon
www.quiestvert.fr